

## Rapport financier MJC Monplaisir Exercice 2024-2025, clos le 31/08/25 Budget prévisionnel exercice 2025-2026

Face à la hausse du coût de la vie et à la stagnation des financements publics, notre association doit faire preuve d'une rigueur accrue dans la gestion de son budget. Cependant, notre taille et notre contexte nous obligent à faire des choix importants, notamment pour renforcer nos fonctions supports, revoir une partie de notre organisation et permettre le déploiement de nos actions dans le respect de nos valeurs.

Le budget prévisionnel 2024-2025 poursuivait la dynamique de l'année précédente, avec un équilibre trouvé dans cette projection.

Le résultat de cette année est trompeur, car il résulte d'une réinjection de 120 000 € provenant de fonds dédiés initialement placés en « réserve » lors du lancement de l'activité périscolaire.

### COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024/25

Après un résultat positif de 108 502 € sur l'exercice précédent, qui faisait suite à un exercice négatif de 139 076 €, nous présentons un exercice excédentaire de 62 034 €. Cependant, une analyse plus opérationnelle de cet exercice budgétaire, en retirant les 120 000 € de fonds dédiés, révèle un résultat déficitaire de 57 966 €.

### Éléments de contexte

Voici les points clés de l'exercice comptable :

- 19 200 € ont été comptabilisés comme produits à recevoir pour l'exercice 23/24, mais n'ont pas été perçus cette année, impactant négativement le résultat.
- L'augmentation d'indice (V1 et V2) a considérablement augmenté les charges de l'association. De plus, une modification de la réglementation Jeunesse et Sport a entraîné une augmentation du temps de travail rémunéré, s'ajoutant à l'augmentation des comptes 64 et à un décalage avec leur évaluation prévisionnelle. Ce temps supplémentaire est consacré à une meilleure transmission des informations entre les salariés et les équipes de direction, ainsi qu'à la planification de formations.
- La DGF initialement prévue à 1 141 914 € a été réduite de 6 544 € sur la seconde tranche suite à une demande d'économie des services de la Ville de Lyon, appliquée à l'ensemble du réseau des MJC de Lyon.
- Nous avons sollicité le renouvellement de l'agrément Espace de Vie Social pour une durée de 4 ou 5 ans (selon les directives de la CAF). Le dossier a été déposé cet été et nous attendons les retours. Les retours des

équipes techniques sont très positifs. Les actions liées à cette reconduction débuteront en 2026.

- Nous avons provisionné 10 000 € supplémentaires pour le conflit prud'hommal en cours, en plus d'une provision déjà effective sur les exercices précédents. Le règlement de ce différend a été finalisé en octobre 2025 par une négociation du montant des indemnités.
- Notre association affiche un résultat d'exploitation positif de 39 817 €. Cependant, comme mentionné précédemment, ce résultat est « faussé » en raison d'une réintégration de 120 000 € de fonds dédiés. Bien que notre modèle économique reste stable par rapport au budget global, il ne laisse aucune marge de manœuvre pour de nouveaux projets sans financements publics (ou privés).
- Le résultat financier s'élève à 17 919 €, principalement dû à des intérêts sur des comptes financiers (livret d'épargne et comptes à termes). Ces placements sont effectués sur des produits vertueux. La légère baisse du taux des livrets A et bleus explique la légère diminution des résultats. Une bonne gestion de la trésorerie a permis d'obtenir ce bon résultat financier. Il convient de noter une imposition de 2 624 € sur les intérêts perçus sur nos produits financiers.

## Nos charges

Les charges d'exploitation s'élèvent à 3 082 228 €, soit une hausse de 220 708 € (+7,7 %). Cette augmentation est principalement due à une hausse de 200 093 € des comptes 64 (salaires et traitements), représentant 91 % de l'écart.

Cette hausse s'explique par plusieurs facteurs : augmentation de la rémunération conventionnelle du point d'indice, modification de la réglementation jeunesse et sport concernant le temps de travail des animateur·rice·s en périscolaire, et augmentation de l'activité.

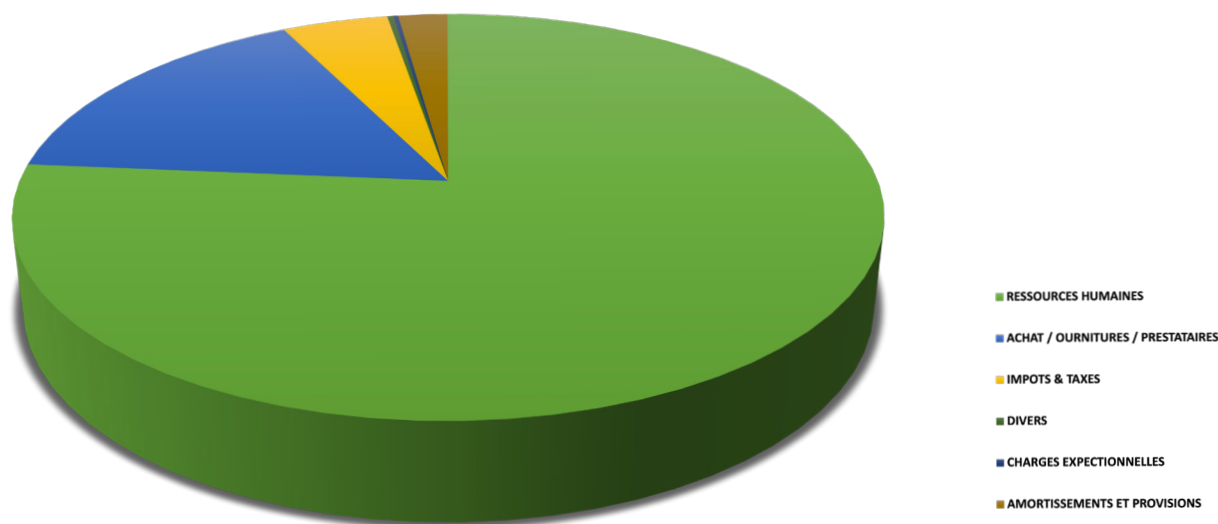
Il convient de noter un décalage entre l'évaluation de la masse salariale dans le Budget prévisionnel et le Budget réalisé. Pour cette année, nous avons mis en place une méthode d'évaluation plus stricte afin d'être au plus près des estimations pour l'exercice 25/26.

Nos produits s'élèvent à 3 122 044 €, contre 2 935 576 € lors du précédent exercice, soit une augmentation de 186 468 € (+6,3 %). Comme évoqué à plusieurs reprises, cette augmentation ne reflète pas l'évolution réelle de nos produits d'exploitation et met en évidence un décalage entre l'évolution de nos charges et celle de nos produits.

La cotisation solidaire a, une fois de plus, permis, grâce à la générosité de nos adhérent·e·s, à des personnes en difficulté financière de participer à nos activités. Nous avons récolté 1 415 € sur cet exercice, qui se sont ajoutés aux 1 827 € non utilisés de l'exercice précédent. Ce montant a permis à 8 familles de prendre en charge des activités régulières pour un montant total de 1 602 €.

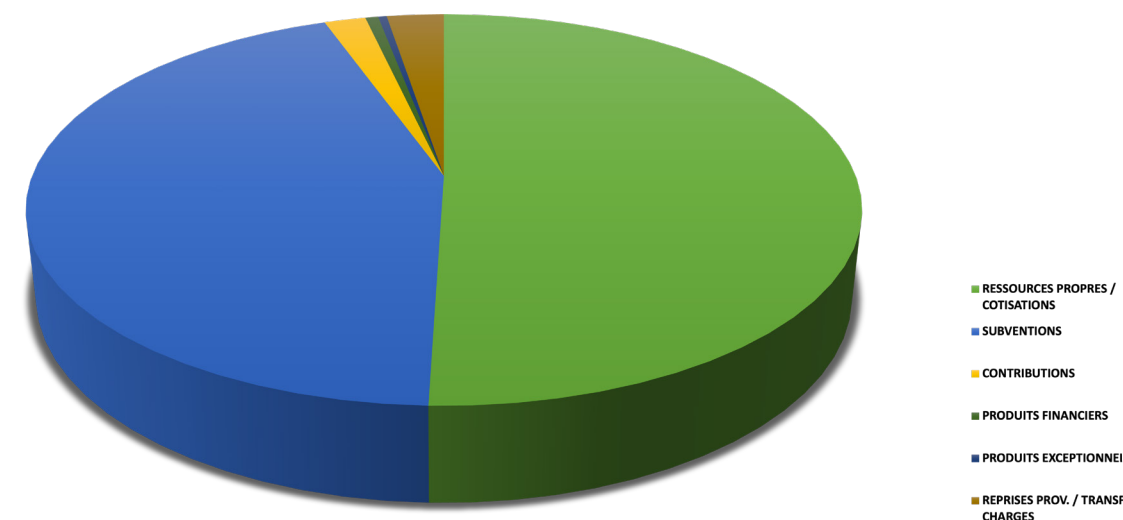
Les travailleurs sociaux de l'arrondissement et les membres du comité de maison de l'Espace des 4 Vents nous ont prescrit les bénéficiaires. Le solde de la cotisation solidaire de 1 640 € est reversé pour l'exercice 25/26 et sera utilisé dans les mêmes conditions. Ce dispositif est de plus en plus identifié auprès de nos partenaires sociaux et prend tout son sens au sein d'une dynamique de coopération des services du territoire.

CHARGES 2025-2026



## Nos produits

PRODUITS 2025-2026



## Valorisation du bénévolat

Comme l'année dernière, nous avons évalué et souhaité valoriser le bénévolat au sein de notre association sur le compte de résultat. Cette valorisation n'est pas symbolique, car elle reflète l'engagement bénévole au sein de notre structure, fondement du mouvement d'Éducation Populaire, qui correspond aux valeurs d'émancipation pour permettre à toutes et à tous d'être des acteurs·ices de notre société.

Cette année, la valorisation de cet engagement est de 97 951 €, soit une évolution de 11 % par rapport à l'exercice précédent. Le calcul de cette valorisation est basé sur le taux horaire du SMIC chargé. Cet engagement représente 3,8 équivalents temps plein.

Ces temps de participation bénévoles (instances, activités, événements, festival) sont essentiels pour notre association, mais surtout pour l'action que nous menons sur nos territoires. Son évolution est un marqueur de notre bonne santé associative.

## Conclusion

Bien que le résultat de cette année soit encore une fois positif, il souligne la fragilité de l'économie de la structure. L'intégration des fonds dédiés a permis de renforcer les fonds associatifs, mais cet exercice reflète un équilibre précaire. Nos activités sont pratiquement au maximum de leur capacité, compte tenu des espaces disponibles, et l'évolution démographique de nos territoires ne laisse entrevoir aucune perspective d'expansion dans l'activité périscolaire. Malgré ces défis, nous avons déjà commencé à les relever dès l'exercice 25/26.

## COMPTE DE BILAN AU 31/08/2025

Au 31 août 2025, la situation du patrimoine de notre association s'élève à 1 731 171 €.

### • Actif

L'essentiel de notre actif se compose de nos disponibilités et de nos créances. Nos disponibilités s'élèvent à 747 190€, tandis que nos créances, principalement constituées de subventions à percevoir et d'une partie des cotisations perçues lors des réinscriptions de juillet, atteignent 878 377 €.

Quant à nos immobilisations, quasiment tous nos investissements sont déjà amortis. Il ne reste que du matériel pédagogique, informatique et un véhicule à amortir. Cette situation nous permettrait d'investir dans du matériel conséquent pour le déploiement du futur projet associatif.

### • Passif

Notre passif comprend en partie nos fonds propres, qui ont augmenté cette année grâce au résultat 24/25 et s'élèvent désormais à 503 706 €, soit 60 jours d'avance de charges. Si cette situation n'est ni inquiétante ni rassurante, nous visons à atteindre 90 jours d'avance de charges pour garantir la santé financière de l'association selon les standards de gestion classiques.

Nos provisions pour retraites s'élèvent à 189 971 €, et nous continuerons à sur-provisionner 10 000 € par an pendant les quatre prochains exercices. De plus, nous avons provisionné 10 000 € supplémentaires (en plus des 35 000 € déjà provisionnés) pour les risques prudhommaux évoqués précédemment. Les produits constatés d'avance et les dettes fiscales et sociales complètent notre actif.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

Le budget prévisionnel 25/26 est de 3 192 708 €. Cette année, nous avons estimé les charges au plus près de l'évaluation des dépenses. Afin d'équilibrer l'exercice, nous avons sollicité une augmentation de 100 000 € de la DGF de la Ville de Lyon.

Nos charges augmentent de 100 000 € par rapport à l'exercice précédent, en partie en raison de projets pour lesquels nous avons sollicité des subventions auprès de différentes collectivités. La hausse du point d'indice impactera notre masse salariale de 40 000 € cette année. Nous avons également ajusté nos besoins en salaires en fonction des exigences de nos différentes activités, notamment l'activité périscolaire. Les dépenses liées aux comptes 60, 61 et 62 restent stables.

En raison de la forte augmentation des inscriptions attendue cette année, nous augmentons les cotisations d'activités de 90 000 €. Nous prévoyons d'atteindre les 3 600 adhérent·e·s avant la fin de l'année. Les cotisations périscolaires augmentent également.

L'élément le plus notable concernant les produits est l'augmentation de la DGF, principalement due à la proposition de la Ville de Lyon et de la Mission Entrée Est de nous confier la gestion d'un local de 200 m<sup>2</sup> situé au pied de la résidence Albert Laurent. Cette demande implique une extension du périmètre des actions de la MJC, justifiant ainsi cette augmentation de la DGF.

Cet équilibre reste hypothétique et dépendra de la réponse de la Ville de Lyon à notre demande d'augmentation. Les discussions préparatoires se sont bien déroulées et la pertinence de notre sollicitation a été reconnue. Conscients de la période d'incertitude politique actuelle, nous faisons confiance au travail de fond de la MJC et du réseau R2AS pour consolider les liens de confiance et de coopération avec la Ville de Lyon.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à notre Responsable Administrative et Financière, Anne Guignard, qui gère avec brio l'ensemble du volet administratif et financier de la MJC depuis plus de 30 ans.

Un grand merci également à Nora Ghedeir, désormais à temps plein sur le volet administratif, notamment les ressources humaines, dont le professionnalisme est sans faille.

De plus nous remercions Jean-Philippe Sechaud trésorier de la MJC ainsi que Harout Mekhsian directeur de la MJC pour l'écriture de ce rapport financier.

Enfin, nous remercions sincèrement l'ensemble des équipes pour leur implication et leur sérieux dans la mise en œuvre de notre projet associatif.



Une MJC ... Deux lieux!